

COMMANDÉ PUBLIQUE

Décision n°2025-351 : AOT Distributeurs Alimentaires Aqualac – Aix-les-Bains Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire

1 DOCUMENT - Publié le 20 novembre 2025

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉCISION
N° 2025-351
Décision n° : 13 001 205
Publication n° : 14 001 205
Visite : 17 001 205

COMMANDÉ PUBLIQUE
Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du territoire public
Distributeurs Alimentaires Aqualac – Aix-les-Bains
Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire

Le Président du Grand Lac,

– Vu le code général des contrats (RGCT), notamment l'article L. 1821-10,
– Vu les délibérations en date du 26 juillet 2025, du 23 mars 2021 et du 21 juillet 2021 portant dérogation du décret communautaire au Président du Grand Lac,
– Vu la convention temporaire, le 1er juillet 2021,
– Vu l'avis de la commission des procédures adopté le 3 juillet 2023.

Considérant que les distributeurs d'Aqualac sont sur le territoire d'Aix-les-Bains, en vertu de la convention de desserte Lac,

Considérant que ce bien appartient au territoire public de l'EPIC et que toute occupation de ce bien nécessite une autorisation d'occupation du territoire public.

Considérant la nomination d'occupation temporaire du territoire public signée le 10 juillet 2021 avec la société EAMB DISTRIBUTION,

Considérant le nécessite de corriger le mention de la référence dans cette convention à l'article 1.

ARTICLE 1 : DÉFINITION :

On appelle l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du territoire public du 10 juillet 2021 avec la société EAMB DISTRIBUTION.

ARTICLE 2 : NOTIFICATION

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme le Préfet de la Savoie,
- M. le Maire,
- La société EAMB DISTRIBUTION, mentionnée par M. Sébastien GILLARD, titulaire de l'autorisation.

Cette décision sera communiquée à la notification et la transmission au Préfet de la Savoie, au titre du service de l'appel.



DEC_2025-351.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 781,0 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.